

Ce livre a pour but de tirer au clair certaines questions sur l'homosexualité et l'homoparentalité. Le terme « homoparentalité » désigne l'exercice de la fonction parentale par un couple formé de personnes de même sexe. Les questions suivantes se posent dans le cadre de ces nouvelles constellations familiales : Qu'est-ce qui constitue l'homosexualité ? Comment comprendre que des homosexuels ont le désir d'avoir des enfants ? Comment font-ils pour en avoir ? Que sait-on de la vie des enfants grandissant avec des parents homosexuels ? Comment se construisent-ils ? Qu'en est-il de la différence des sexes pour eux ? Sont-ils à même de devenir homosexuel à leur tour ?

Depuis une trentaine d'années, des recherches cliniques dans ce contexte ont été menées un peu partout dans le monde et permettent des premières réponses à ces questions.

Susann Heenen-Wolff est psychanalyste et psychologue, professeur de Psychologie clinique à l'Université catholique de Louvain. Elle est l'auteur de nombreux articles et livres dont *Psychanalyse pour une certaine liberté* (De Boeck, 2007).



Éditions Fabert  
Tél.: 33 (0)1 47 05 32 68  
editions@fabert.com  
www.fabert.com

yapaka.be

Coordination de l'aide  
aux victimes de maltraitance  
Secrétariat général  
Ministère de la Communauté  
française de Belgique  
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles  
yapaka@yapaka.be



ISBN: 978-2-84922-143-3  
Prix: 3,90 €  
Diffusion / Distribution:  
Volumen



# HOMOPARENTALITÉS

Susann Heenen-Wolff

HOMOPARENTALITÉS

LECTURES

SUSANN HEENEN-WOLFF

TEMPS D'ARRÊT

yapaka.be / éditions FABERT

50

éditions FABERT

yapaka.be

# Homoparentalités

*Susann Heenen-Wolff*

## Temps d'Arrêt / Lectures

*Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes.*  
– 8 parutions par an.

**Directeur de collection :** Vincent Magos assisté de Diane Huppert ainsi que de Delphine Cordier, Nadège Depessemier, Sandrine Hennebert, Philippe Jadin, Christine Lhermitte et Claire-Anne Sevrin.

## Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be.

**Comité de pilotage :** Jacqueline Bourdouxhe, Deborah Dewulf, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Gérard Hansen, Françoise Hoornaert, Perrine Humblet, Marie Thonon, Reine Vander Linden.

*Une initiative de la Communauté française de Belgique.*

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Ministère de la Communauté française de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.  
Mars 2011.

# Sommaire

<b>Introduction</b> . . . . .	5
<b>Que peut-on dire de l'homosexualité de nos jours?</b> . . . . .	11
<b>Les voies insolites de la procréation dans l'homoparentalité</b> . . . . .	17
<b>Comment comprendre et évaluer un désir d'enfant dans un couple d'homosexuels?</b> . .	23
<b>Le développement de l'enfant avec deux parents de même sexe</b> . . . . .	31
La question des origines . . . . .	38
La différence des sexes. . . . .	42
Le complexe d'Œdipe. . . . .	46
Les identifications . . . . .	48
<b>Enfant d'homosexuels – enfant stigmatisé?</b>	51
<b>Conclusion</b> . . . . .	55



# Introduction

Cet article a pour but de clarifier certaines questions dans le cadre de l'homosexualité et de l'homoparentalité (deux parents homosexuels élevant un ou plusieurs enfants). Si nous voulons être efficaces et répondre en tant que professionnels et cliniciens à d'éventuelles demandes d'aide, nous devons comprendre la dynamique conjugale et familiale dans laquelle des difficultés éventuelles prennent place. De même, nous devons savoir si les troubles pour lesquels nous sommes consultés sont dus à la structure familiale particulière homoparentale, ou s'ils en sont indépendants.

Le sujet de l'homoparentalité bouscule nos repères identitaires, nous fait sentir les limites de nos modèles culturels et psychologiques. C'est sans doute la raison pour laquelle cette configuration familiale plutôt récente suscite soucis et passions. Dans ce texte, nous allons aborder l'homoparentalité d'un point de vue empirique et psychanalytique, et ceci orienté le moins possible par des jugements de valeur, voire de morale. Disons aussi d'emblée que ni les psychanalystes ni d'autres scientifiques ne peuvent prétendre être des experts capables de cautionner des visées sociétales dont les enjeux sont à l'évidence multiples : juridique, politique, éthique. Les scientifiques ne peuvent s'accorder le droit de décréter ce qui doit être, en permettant ainsi aux politiques de s'abriter, au moment de la décision, derrière l'« autorité de la science », qu'elle soit anthropologique, psychanalytique ou autre.

Nous allons développer ci-dessous les connaissances dont nous disposons actuellement dans le contexte de l'homosexualité et de l'homoparentalité, et ceci suite aux recherches menées un peu partout dans le monde.

## Libéralisation de l'homosexualité

Dans les pays démocratiques, à aucun autre moment de l'histoire de l'humanité il n'a été aussi aisé pour les homosexuels de vivre et de parler de façon ouverte de leur orientation sexuelle, de leurs vécus et de leur désir d'enfant. Cette liberté a été rendue possible grâce aux changements dans les codes du droit civil suite aux revendications des mouvements d'homosexuels militants durant la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, d'abord aux États Unis, puis en Europe de l'Ouest et dans d'autres pays démocratiques (Australie, Israël et autres). Le « Gay Liberation Movement », fondé en 1969 à New York City, rassemblaient des homosexuels de toutes les classes sociales pour défendre leurs droits et attirer l'attention sur les formes de discrimination dont ils étaient victimes.

Le mouvement produit des effets à de nombreux niveaux de la société, dont voici deux exemples importants. C'est en 1975 que le législateur nord-américain leva l'interdiction légale de donner du travail à une personne homosexuelle. En 1973, l'*American Psychiatric Association* avait remplacé dans le DSM II (*Manuel Diagnostique et Statistique des maladies mentales* qui a pour vocation de répertorier et de décrire de manière symptomatique les troubles mentaux) la notion d'« homosexualité » qui était classée dans la rubrique des « déviations sexuelles », au sein de la catégorie des « troubles de la personnalité sociopathique », par la catégorie « trouble de l'orientation sexuelle ». En 1980, cette dernière fut remplacée dans le DSM III par « homosexualité ego-dystonique » – une homosexualité mal vécue et dont la personne souffre. Enfin, de nouveaux débats provoquèrent en 1987 l'élimination définitive de ce diagnostic d'« homosexualité égo-dystonique » du DSM IV. Détail non anodin : tant l'entrée de l'homosexualité dans le DSM que sa sortie ne reposent sur des faits scientifiques quelconques.

## **L'homosexualité toujours pénalisée dans beaucoup de pays**

Face à ces avancées indubitables, n'oublions pas pour autant combien les homosexuels restent persécutés sous d'autres cieux. Dans 58 pays, l'homosexualité est sanctionnée par des peines de prison. Dans sept pays – en Sierra Leone, Bangladesh, Myanmar, Singapour, Barbade, Guyane et le Pakistan – la peine de prison prévue par le législateur est à vie. La peine capitale peut être appliquée au Nigeria, en Somalie, au Yémen, en Arabie saoudite et en Iran, et elle est systématiquement exécutée en Mauritanie et au Soudan. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait des homosexuels qui viennent demander l'asile en Europe ou aux États-Unis afin de pouvoir vivre leur orientation sexuelle dans une relation avec un partenaire sans risques pour leur vie.

## **La sexualité détachée de la reproduction – la reproduction détachée de la sexualité**

Depuis la libéralisation de l'homosexualité dans les pays occidentaux dans les années 60-70, le monde a beaucoup changé. Dans notre culture contemporaine, la reproduction n'a plus besoin de l'acte sexuel, et l'acte sexuel peut être dissocié de la reproduction. On peut nommer ce phénomène une « deuxième naissance culturelle » de la sexualité, naissance de ce que l'on pourrait considérer comme une sexualité « pure ». En effet, les nouvelles techniques de reproduction permettent de cliver la reproduction de la relation sexuelle réelle. Les mots-clés sont : fécondation *in vitro*, mère porteuse, utérus artificiel (Henri Atlan, 2002) et, comme figure extrême de ce processus, le clonage. De ce fait, hommes et femmes ne sont plus aussi irrémédiablement renvoyés l'un vers l'autre qu'auparavant, et, à la suite de cette dissociation, parents et enfants non plus.

Beaucoup de psychanalystes ont amplement critiqué tous ces changements, prophétisant le pire destin pour qui oserait désobéir aux normes instituées par « la

nature ». Sans doute, ces accusations sont à la mesure de l'angoisse que produit toujours le changement avec perte de repères et ébranlement des modèles connus. Mais déplorer le « bon vieux temps » ne changera pas les données. Comme le montrent les travaux statistiques effectués ces derniers temps (il suffit aussi de regarder autour de soi), les parents biologiques d'autrefois sont de plus en plus remplacés par les parents sociaux – notamment dans le cadre des familles recomposées. En arrière-fond d'une réalité sociale qui fait que presque la moitié des enfants vit soit avec un parent seul soit avec un couple parental recomposé, la question du statut légal du couple d'homosexuels et de la parentalité devait se poser tôt ou tard.

### **Les droits civils des homosexuels**

Depuis 2001, le mariage des homosexuels est possible en Hollande. Il l'est également en Belgique depuis 2003, en Espagne depuis 2005 et depuis 2008 en Norvège. En France, le mariage n'est pas autorisé, mais après de longs et intenses débats, le PACS (Pacte civil de solidarité), qui est un partenariat contractuel entre deux personnes, quel que soit leur sexe, a été adopté en 1999.

La possibilité légale du mariage homosexuel ou le partenariat contractuel signent une banalisation, au moins relative, de l'orientation homosexuelle. D'emblée, cette nouvelle configuration *conjugale* a été accompagnée de la question de la configuration *familiale*. La législation nouvelle relative aux couples homosexuels, le fait qu'il y ait des bisexuels vivant avec un partenaire du même sexe mais ayant des enfants d'unions hétérosexuelles précédentes, certaines demandes d'adoption, voire certaines conséquences possibles des pratiques médicales relatives à la procréation ont suscité beaucoup de questions quant à la parentalité homosexuelle.

## **Les enfants qui trinquent ?**

Aucune autre constellation de vie familiale ne suscite autant d'inquiétudes. Au centre du débat se trouve la mise en question des qualités d'un couple parental homosexuel et, par conséquent, le souci quant au devenir des enfants. Beaucoup d'encre a coulé à ce sujet : un développement heureux des enfants d'homosexuels a été remis en question par rapport à celui des enfants qui grandissent dans des familles traditionnelles. Grandir avec un couple parental homosexuel mettrait l'enfant en danger, crainte qui est sous-tendue par une vision de la configuration *familiale* homosexuelle comme *trouble*.

Côté enfant, on redoute surtout des difficultés pour le développement de l'identité sexuelle ainsi que son orientation sexuelle. On *crain*t notamment que ces enfants aient tendance à devenir homosexuel à leur tour, sous-entendant que l'homosexualité serait un désavantage. La stigmatisation possible par l'environnement était aussi évoquée. Or, souvent c'était sans réfléchir au fait que les « soucis » pour les enfants peuvent être l'expression de cette même stigmatisation, par exemple quand on lit que grandir avec un couple parental homosexuel crée un « excès de souffrance » suite aux « impasses narcissiques » dans lesquelles se trouveraient « enfermés leurs parents ». En clair : les parents ne penseraient qu'à eux ! Avec cette idée-là, on pourrait aussi bien mettre en cause un couple (hétérosexuel) « mixte », par exemple noir et blanc, vu que l'enfant métisse, surtout dans le passé, subissait la pire stigmatisation. Nous voyons ici la dangerosité de telles argumentations.

Une idée reçue veut aussi que les homosexuels soient plus instables dans leurs relations amoureuses que les hétérosexuels.

## **Devenir parents homosexuels**

Voyons de plus près comment se présente la situation pour les homosexuels concernés. Devenir parent,

lorsqu'on est homosexuel, c'est tout d'abord faire face à de multiples contraintes. Elles sont d'ordre naturel (le couple homosexuel étant par essence stérile), d'ordre légal (une reconnaissance légale sans adoption d'un des deux parents de même sexe n'existe nulle part) et, bien sûr, le plus souvent le couple homosexuel doit se battre contre les objections de l'entourage plus ou moins proche. Tout ce qui est évident pour un couple hétérosexuel lorsque celui-ci veut fonder une famille, le couple homosexuel doit se battre pour y accéder. On peut déjà faire l'hypothèse qu'un enfant, venant au monde dans ce contexte, est un enfant rêvé, planifié, voulu, en aucun cas un enfant conçu par « accident ».

Aux États-Unis, deux générations d'enfants d'homosexuels ont déjà grandi. En Europe, la première commence tout juste à exister publiquement. Entre la première et la deuxième génération, les choses ont évolué, mais l'homoparentalité reste loin d'être considérée comme allant de soi.

Il y a lieu d'étoffer le débat actuel par un état des lieux de ce que, d'un point de vue scientifique, l'on peut dire de l'homosexualité en général, de la vie de parents homosexuels, de leurs enfants et de leur environnement plus élargi.

# Que peut-on dire de l'homosexualité de nos jours ?

Il revient à Freud d'avoir égayé que l'homosexualité ne peut pas être considérée comme une « perversion », ce qui était le cas dans les pays occidentaux jusqu'à tard dans le xx<sup>e</sup> siècle. Comme les élans amoureux les identifications de l'enfant ne se soucient guère de l'appartenance sexuelle de ceux qui s'occupent de lui. Il aime son père, sa mère, indépendamment de leur sexe. Le plus souvent, un enfant s'identifie *et* à son père *et* à sa mère. Au départ, nous avons ainsi tous une « capacité bisexuelle » qui reste un potentiel toute la vie. L'orientation du désir sexuel se dessine plus tard, à l'adolescence, de façon plus ou moins définitive et sera liée aux expériences corporelles – qui donnent à la réalité psychique sa dimension sexuée – et aux forces et vicissitudes modelant la singularité d'une histoire précise.

Cette bisexualité originelle reste responsable des traces homosexuelles dans le vécu de chaque individu, sans que celui-ci ne s'en rende forcément compte; elle est aussi la base de notre faculté à nouer des liens forts avec des personnes du même sexe, si nous ne nous défendons pas justement contre notre potentiel bisexuel. Ces faits-là ont pu être mis en exergue par l'expérience clinique depuis un siècle.

## **L'orientation sexuelle, toujours la suite d'un refoulement**

Devenir hétérosexuel ou homosexuel, comme le pense Freud, nécessite un refoulement d'un des deux penchants, ce qui, seul, permet la restriction des élans vers un seul sexe. Selon la psychanalyse, l'intérêt sexuel exclusif de l'homme pour la femme, et l'inverse, est un phénomène loin d'être une chose allant de soi, instauré

par quelque attraction sur fond chimique. La sexualité humaine a ceci de spécifique qu'elle est vécue dissociée de la procréation et de tout cycle d'accouplement, qui est orienté par le fonctionnement hormonal (rut). Et comme Freud le disait, la sexualité de l'être humain est « polymorphe », c'est-à-dire qu'elle a des formes multiples: nous pouvons vivre des plaisirs bien en deçà et au-delà du simple acte génital (pénis pénétrant le vagin) et, surtout, nous avons le plus souvent recours à notre vie fantasmatique, hautement individuelle, qui nous permet de nous voir, de nous penser dans des rôles et des fonctions différents et variés. Dans les scénarios sexuels que nous créons en notre for intérieur, nous pouvons nous projeter dans le rôle de notre partenaire de sexe opposé ou d'une toute autre personne, nous pouvons rêver à des situations insolites, le plus souvent en deçà du souhait d'une réalisation concrète.

### **Les mœurs changent, le refoulement aussi**

Plus une culture est restrictive, plus elle contraint ses membres au refoulement de ce qui est considéré comme gênant, « contre-nature », anormal. Or, les mœurs changent de plus en plus rapidement et, avec ce changement, les contraintes au refoulement également. Notamment les cultures dites occidentales révisent constamment les traditions, les modes de vie qui, de ce fait, sont devenus réflexifs. Cette « permissivité » croissante favorise la levée de certains refoulements dans le domaine de la sexualité, en particulier celui de la bisexualité originelle, ce qui pourrait faciliter aussi bien des choix d'objet, bisexuels, homosexuels qu'hétérosexuels. Comme nous l'avons vu, suivant la logique de Freud, le choix d'objet d'orientation hétérosexuelle résulte du refoulement des élans homosexuels, refoulement qui fut nécessaire pendant très longtemps pour assurer la pérennité de l'espèce – dépendant de l'accouplement hétérosexuel. On peut faire l'hypothèse que la division croissante entre sexualité et procréation contribue à la diminution de ce refoulement. Logiquement, on verrait de plus en plus de choix d'orientations bisexuées.

Il y a un siècle, il fallait une énergie psychique considérable pour s'affirmer homosexuel. Et seules les personnes pour qui le désir homosexuel était irréprouvable cédaient à leurs élans alors que d'autres vivaient comme hétérosexuels malgré eux. De nos jours, les contraintes sont moins lourdes et nous avons davantage de liberté de vivre nos désirs et préférences. En conséquence, l'homosexualité s'est banalisée dans le sens qu'il ne s'agit plus d'un mode de vie inévitablement marginal. Nous voyons de plus en plus d'homosexuels qui souhaitent vivre comme les hétérosexuels et notamment avoir des enfants.

### « Tapette » et « camionneuse »

Nous sommes toutefois loin d'une situation où le « coming out » (dévoiler son orientation sexuelle à son entourage) serait vécu sans angoisses ni conflits. Les préjugés et les peurs face à l'homosexualité pèsent toujours lourdement sur les personnes et leur entourage, puisque les idées reçues quant à l'homme homosexuel et la femme lesbienne restent peu flatteuses.

Être homosexuel entraîne rarement que l'on s'identifie à l'autre sexe, ce qui est pourtant insinué par les termes « tapette » pour l'homme et « camionneuse » pour la femme. Cependant, un homme homosexuel n'a pas forcément des attitudes féminines, une lesbienne n'est pas forcément une femme masculinisée. Comme le remarque Freud : « D'habitude la littérature concernant l'homosexualité ne sépare pas de façon suffisamment tranchée la question du choix d'objet d'un côté et de l'autre celle du caractère sexué et de la position sexué, comme si la décision sur l'un des points était nécessairement connectée à celle de l'autre. L'expérience montre pourtant le contraire : un homme ayant des qualités masculines prépondérantes et qui montre aussi le type masculin de la vie amoureuse peut bien [...] n'aimer que les hommes au lieu d'aimer les femmes ; [...] La même chose vaut pour les femmes ; chez elles non plus, caractère sexué psychique et choix d'objet ne se rencontrent pas en une relation stable. » (Freud, 1920.) Or,

nous avons tendance à nous tromper dans ce contexte pour une raison simple : les homosexuels très reconnaissables tels quels ne sont que ceux qui adoptent des traits du sexe opposé (la lesbienne d'allure masculine, l'homme efféminé).

### **Quelques chiffres ?**

Il est impossible de disposer de chiffres exacts à propos de l'occurrence de l'homosexualité puisque la notion de l'orientation sexuelle n'est présente dans aucun document officiel, contrairement à celle du sexe. La sexualité appartient à la sphère privée et seules des études basées sur des « échantillons représentatifs de la population » fournissent des chiffres.

Selon les études à notre disposition, le pourcentage de la population homosexuelle dans les pays occidentaux se situe entre 6 et 10 %. Ce pourcentage ne semble pas varier depuis que des recherches quantitatives dans ce contexte ont débuté (dans les années 1950). Or, indubitablement, les cliniciens rencontrent actuellement plus souvent qu'avant des personnes qui n'affichent pas une orientation sexuelle bien déterminée une fois pour toutes et que l'on peut appeler des « bisexuels ». Nous allons voir en quoi ce fait est important pour comprendre certaines constellations, assez répandues, dans l'homoparentalité.

### **L'homosexualité, un profil bien déterminé ?**

Il y a lieu de parler plutôt d'« homosexualités » car les homosexuels ont une vie aussi riche que pauvre, aussi variée en expériences, sentiments, relations et manifestations que les hétérosexuels. Leurs caractéristiques sont loin d'être uniformes et univoques et connaître l'orientation sexuelle d'une personne ne nous dit rien sur sa santé ou sa maturité psychique, ni sur son caractère, ses conflits intérieurs ou son intégrité.

Les homosexuels se ressemblent entre eux par le fait que leur orientation porte sur une personne du même

sexe. Au-delà de cette ressemblance, leurs modes de vie, leurs mondes psychiques sont aussi variés que ceux des hétérosexuels qui, eux, se ressemblent par le fait que leur orientation porte sur le sexe opposé.



# Les voies insolites de la procréation dans l'homoparentalité

Le terme « homoparentalité » a été créé en 1997 par l'« Association des Parents Gays et Lesbiens » (AGPL) en France. Il désigne l'exercice de la fonction parentale par un couple formé de personnes du même sexe.

Il existe une « Association belge francophone de parents ou futurs parents homosexuels et leurs enfants » qui travaille dans le même sens, membre de la « Maison Arc-En-Ciel de Bruxelles » qui abrite différentes associations francophones et néerlandophones d'homosexuels, de bissexuels, et de « transgenres » (des personnes dont le genre entre en conflit avec leur sexe biologique) de la région bruxelloise.

Pendant longtemps, l'image de l'homosexuel était celle d'une personne sans enfants. Il est assez récent que des hommes et des femmes homosexuels aspirent ouvertement à avoir des enfants à eux. Et pourtant, aussi bien pour des hétérosexuels que pour des homosexuels, la décision d'avoir un enfant représente sans doute un des pas les plus excitants et significatifs dans une vie.

L'Institut National des Études Démographiques évalue en 2005, pour la France, entre 24 000 et 40 000 le nombre d'enfants élevés par des concubins homosexuels (il s'agit en grande majorité de couples de femmes). Par contre, l'« Association des Parents Gay et Lesbiens » (AGPL) avance, selon des critères différents, un chiffre beaucoup plus important pour ce même pays : entre 100 000 et 200 000 enfants seraient concernés par l'homosexualité d'au moins un parent. Comme nous pouvons le constater : il est impossible de préciser avec exactitude l'étendue du phénomène.

La situation est bien plus claire en ce qui concerne la législation dans différents pays, pour la France et la Belgique par exemple.

En Belgique, les députés ont adopté en décembre 2005 une proposition de loi, dans un premier temps controversée, ouvrant l'adoption aux couples homosexuels. Les homosexuels, mariés ou cohabitants, sont désormais soumis aux mêmes règles que les couples hétérosexuels dans leur parcours d'adoption, tant pour des enfants belges qu'étrangers. Ainsi plus personne ne peut les empêcher à cause de leur homosexualité d'avoir recours à l'insémination avec donneur (anonyme ou pas) de sperme.

En France, un couple homosexuel ne peut pas adopter un enfant, parce que les pupilles de l'État ne peuvent être adoptés que par des couples mariés (pour rappel : le mariage d'homosexuels n'est pas autorisé en France). Les couples lesbiens ne peuvent non plus avoir recours à l'insémination avec donneur (anonyme ou pas) dans leur pays. Souvent les femmes se rendent en Belgique, ainsi qu'aux Pays-Bas, pour avoir recours aux procédés médicaux de la procréation assistée.

### **Comment l'enfant vient-il aux homosexuels ?**

Voici des constellations qu'on peut observer, selon les législations différentes, interdites ou non :

– Les enfants issus d'une relation hétérosexuelle

Certaines personnes ont un parcours personnel qui les conduit à vivre tardivement une orientation homosexuelle et affective, après avoir vécu préalablement une ou plusieurs relations hétérosexuelles dont sont issus des enfants. La suite de leur vie familiale dépend de nombreux facteurs. En général, il y a séparation du couple parental initial et un régime de garde alternée des enfants est mis en place, comme dans n'importe quelle situation de séparation de couple avec enfants. Quant aux enfants issus de précédentes unions hétérosexuelles, leurs origines sont repérables, mais ils traversent une

séparation qui peut être doublement douloureuse pour toutes les personnes concernées, et notamment pour les adultes.

La nouvelle orientation sexuelle d'un partenaire peut constituer un véritable séisme pour l'autre membre du couple, bouleversante pour son image de soi et son identité sexuée. « Comment ai-je pu vivre avec quelqu'un qui n'était pas celui ou celle que je croyais connaître ? Qui donc ai-je aimé ? Avec qui ai-je fait l'amour ? » Le « qui est-il ? » renvoie au « mais qui suis-je ? »

Le parent se découvrant homosexuel, de son côté, peut être terriblement tiraillé. Bien souvent, il peut continuer à éprouver de l'affection pour son ex-conjoint, il ne le/la quitte non pas parce qu'il ne l'aime plus, mais parce qu'il a envie de réaliser quelque chose qui était latent, peut-être longtemps réfréné. Le choix s'impose désormais, mais toute une partie de soi, de sa vie, reste attachée à l'histoire du couple.

Pour l'enfant également, un tel « *coming-out* tardif » d'un de ses parents peut être bouleversant, au-delà du choc de la séparation des parents en soi, ceci notamment au début de l'adolescence quand il est lui-même à la recherche de sa propre orientation sexuelle.

Le parent peut craindre dans ce contexte que l'enfant, s'il partage l'information du *coming-out* avec autrui, soit, à son tour, victime de propos homophobes. Il peut redouter que ses propres enfants, lorsqu'ils seront un peu plus âgés, soient homophobes eux-mêmes et qu'ils le jugent au détriment de leur relation parent-enfant.

Après la séparation, l'enfant vit désormais, au moins une partie de son temps, avec le parent ayant choisi une orientation homosexuelle et le nouveau partenaire de celui-ci. Cette forme d'homoparentalité était pratiquement la seule quand les premiers couples homosexuels se sont formés autour d'enfants et elle reste toujours largement majoritaire parmi les nouvelles constellations qui ont vu le jour ces dernières années.

– L’IAD (Insémination Avec Donneur): dans les cas les plus courants, la future maman s’adresse à un centre de fertilité et obtient une grossesse *via* insémination artificielle ou fécondation *in vitro*, à l’aide de sperme en provenance d’un donneur (anonyme ou non). À la naissance, seule la mère biologique a un lien légal avec l’enfant. Néanmoins, l’adoption de l’enfant par la compagne de la maman est possible ultérieurement. Cette adoption intra-familiale confère alors deux parents légaux de même sexe à l’enfant.

– Le partage de la conception au sein d’un couple lesbien *via* la fécondation *in vitro* (FIV) avec donneur anonyme et transfert d’ovocyte entre les partenaires du couple: une femme du couple donne un ovocyte qui, après sa fécondation avec le sperme d’un donneur, sera implanté dans l’utérus de sa compagne. Aussi appelée FIV-DO (fécondation *in vitro* avec don d’ovocytes), cette technique, utilisée habituellement pour les femmes ayant des problèmes de fertilité et ne pouvant fournir leurs propres ovules, est également ouverte aux couples de femmes dans plusieurs « Centres de procréation médicalement assistée » en Belgique. Le cas échéant, selon la loi belge, la femme qui accouche est considérée comme le parent légal; celle qui a donné son ovocyte (et ainsi ses gènes) doit donc adopter l’enfant comme tout autre parent homosexuel non impliqué génétiquement dans la procréation (adoption intra-familiale, voir plus loin).

– La « coparentalité » est une formule de parentalité par laquelle une femme et un homme s’associent pour donner la vie et élever un enfant, sans pour autant former un couple ou vivre en commun. Après une insémination « artisanale » faite maison (ou avec rapport sexuel ciblé, ou avec insémination à l’aide d’une seringue), la mère donnera naissance à un enfant reconnu par son père biologique. Dans cette situation, les deux parents vivent chacun séparément leur vie sentimentale et personnelle; il peut s’agir de personnes homo-, bi- ou hétérosexuelles qui peuvent chacune être seule ou en couple. En général, les parents choisissant cette formule familiale souhaitent

une garde alternée. Dans cette configuration familiale, il y a donc une mère et un père à la fois biologique et légal(e), ainsi qu'éventuellement un ou une partenaire de chacun des parents, qui joue selon les cas un rôle parental effectif envers l'enfant et que l'on définit en général comme « parent social ».

Quant à la vie quotidienne de l'enfant, la coparentalité est une constellation proche de celle des familles recomposées à la suite de divorce et/ou de remariage: l'enfant vit entre deux foyers, sauf qu'il n'a pas vécu de séparation douloureuse antérieure.

Le grand avantage est qu'une telle constellation familiale ne dépend ni de l'administration ni de l'institution médicale. Un autre avantage est que l'enfant connaisse ses deux parents biologiques et garde habituellement le contact avec eux. Les choses peuvent devenir problématiques au moment où des séparations interviennent: aucune législation n'encadre une telle constellation familiale.

– Adoption intra-familiale: depuis 2006, la possibilité légale existe en Belgique, pour des couples homosexuels, d'avoir les mêmes liens légaux et, donc, les mêmes droits et devoirs qui en découlent envers leur enfant. Cette possibilité est actuellement la plus souvent utilisée par les couples lesbiens ayant eu recours à l'insémination avec donneur et consiste alors en une adoption *intra-familiale*: la mère « sociale » adopte l'enfant conçu par sa compagne.

– Adoption d'un enfant né de tiers: pour les couples homosexuels souhaitant adopter un enfant avec lequel ni l'un ni l'autre n'a de lien biologique, la situation est à l'heure actuelle nettement plus compliquée étant donné l'existence de certains freins au déroulement de ces adoptions, par exemple provenant de la situation légale du pays dont l'enfant à adopter est issu.

– Le recours à une mère porteuse (appelé aussi la « gestation pour autrui ») est une voie explorée au départ par

des femmes ne pouvant, pour diverses raisons, porter leur enfant elles-mêmes. Dans le cadre des familles homoparentales, ce sont le plus souvent des hommes célibataires ou en couple qui ont recours à cette forme de procréation, souhaitant un lien génétique avec leur progéniture et/ou ne souhaitant pas partager leur parentalité avec des personnes extérieures comme dans le cas de la coparentalité. En Belgique, il n'existe actuellement aucun cadre légal en la matière. En conséquence, la pratique, si elle n'est pas encouragée, n'est pas interdite contrairement à la situation dans des pays tels que la France ou l'Italie où le recours à une mère porteuse est interdit par la loi. Cependant, en cas de difficultés (par exemple une mère porteuse qui, lors de la grossesse, a des conduites mettant en danger le fœtus ou bien ne veut pas se séparer du nouveau-né; les parents demandeurs rejettent l'enfant à sa naissance à cause d'un handicap), les parties impliquées n'auront que peu d'étayage juridique.

Avoir recours à une mère porteuse est sans doute la forme de procréation la plus questionnante. La représentation d'une mère qui se sépare de son nouveau-né à sa naissance pour le confier à d'autres personnes évoque des images d'abandon douloureux. Or, dire que la gestation pour autrui est d'office plus pathogène qu'une autre forme de procréation est précoce car nous n'en savons tout simplement rien à l'heure actuelle. Du reste, la problématique de la mère porteuse va bien au-delà de l'homoparentalité et rejoint plus globalement la question de l'instrumentalisation du vivant.

# Comment comprendre et évaluer un désir d'enfant dans un couple d'homosexuels ?

À première vue, il peut être déconcertant de voir un couple d'hommes ou de femmes homosexuels exprimer un désir d'enfant. Nous n'avons pas l'habitude de penser la condition de la personne homosexuelle comme *familiale*.

Comment naît un désir d'enfant ? Par quoi est-il soutenu ? Le désir d'enfant est souvent perçu comme une étape découlant du processus normal de la relation de couple, l'enfant symbolisant l'entente du couple et représentant un projet de vie en commun à long terme. Vis-à-vis du regard extérieur, l'acceptation croissante des couples homosexuels (par la possibilité de se marier par exemple) favorise sans doute l'émergence et l'accomplissement d'un tel projet.

En général, on peut distinguer quatre axes constitutifs pour le désir d'enfant, émergeant dans un couple ou bien étant un désir personnel :

- Alliance, désir de partager ;
- Désir de transmission, générativité ;
- Désir « existentiel », connaître et éprouver l'expérience d'avoir un enfant et de le voir grandir ;
- Aller « jusqu'au bout » de son potentiel masculin et féminin : être parent.

Procréer, avoir un enfant, c'est laisser une trace, une partie de soi, s'inscrire dans la suite des générations, satisfaire notre désir d'immortalité. Bien entendu, les homosexuels partagent ces désirs avec les hétérosexuels. Chez les uns et chez les autres, ces désirs peuvent traduire une aspiration de s'inscrire dans une continuité familiale ou, au contraire, de s'en éloigner.

Ils peuvent être liés au vécu d'une enfance difficile ou non. Ils peuvent trouver leurs origines dans l'envie de transmission d'un héritage personnel, conjugal, familial ou de son contraire.

La différence la plus marquante dans l'expérience du désir d'enfant est la nécessité pour la plupart des homosexuels de devoir le « justifier » au regard de leurs proches, au regard de la société et d'attendre une légitimation de leurs aspirations. En effet, la nature ne fournit pas aux couples d'homosexuels le moyen d'enfanter ensemble par voie naturelle.

### **« Droit à l'enfant » ?**

Les homosexuels ne sont pas les seuls à insister sur leur désir d'enfant malgré l'incapacité d'enfanter ensemble, et ceci en ayant recours aux techniques médicales. Pour des couples d'hétérosexuels souffrant d'infertilité, la procréation assistée a vu un essor durant ces dernières décennies ; dans ces cas-là, la « nature » n'avait pas prévu non plus l'enfantement. La conception assistée dans ce contexte ne semble pas avoir de conséquences inquiétantes majeures, ni sur l'enfant ni sur les parents, et ne représente souvent qu'une parenthèse thérapeutique pour ces derniers.

L'autorisation donnée aux célibataires d'adopter un enfant a effacé à son tour le repère que constituait la présence de deux parents. L'exemple des célibataires avec enfant adopté sert ainsi d'argument dans la revendication de l'adoption par les homosexuels : Pourquoi, demandaient-ils, faut-il être en couple hétérosexuel pour avoir un désir d'enfant puisqu'une femme seule peut en avoir envie sans que l'on s'en étonne ?

### **Le désir d'enfant chez l'homosexuel – projet narcissique ?**

Les détracteurs de l'homoparentalité dénoncent le désir d'enfant chez l'homosexuel comme un enjeu surtout

narcissique: tout comme l'homosexuel nierait la différence des sexes et l'altérité en choisissant un partenaire du même sexe; l'enfant ne serait pas désiré comme individu « autre », mais comme réalisation du rêve mégalomane d'*auto-reproduction*, qui se situerait du reste au cœur du fonctionnement psychotique. Il s'agit ici de jugements généraux, par ailleurs dévalorisants et blessants, émis sur la base de « théories » qui sont le plus souvent auto-référentielles et non corroborées par l'expérience clinique ou la recherche empirique.

### **L'« ordre symbolique »**

Ce fameux « ordre » serait bafoué par l'homoparentalité, surtout au moment où la société accorderait des droits légaux à ces parents homosexuels. L'ordre symbolique serait représenté et assuré par la constellation familiale traditionnelle: père, mère, enfant – le père transmettant son nom (le « Nom/n-du-père ») à l'enfant, ce qui inscrirait ce dernier dans la filiation symbolique. Le réel de la famille traditionnelle serait ainsi le garant du symbolique. Légiférer en faveur de la famille homoparentale équivaldrait à la destruction du symbolique.

Or, on peut constater ici une confusion entre le symbolique et le réel, puisque cette argumentation ne distingue pas les deux registres. Le symbolique peut *s'étayer* sur le réel, mais constitue quelque chose justement au-delà de ce réel. Le réel « naturel », auquel nous étions livrés dans le passé, sert d'argument, ce qui en vient à dire que la nature aurait une raison inhérente. En vérité, ce n'est nullement la *nature* mais la *culture* qui est le soubassement de ce que nous pouvons appeler le « symbolique » (la question *du sens et de la valeur*, véhiculée par le langage, qui sous-tend notre organisation sociale).

Vu de près, ce ne sont que des préconceptions idéologiques qui permettent de prédire un destin funeste inévitable non seulement aux enfants vivant avec des parents homosexuels mais aussi à la société en général qui irait ainsi à la « dérive symbolique ». Il s'agit de

présomptions qui témoignent des soucis des auteurs différents, or elles ne sont pas objectivées par une connaissance scientifique et visiblement soutenues par le désir de préserver notre façon traditionnelle de faire.

### **L'enfant sans référence paternelle ?**

Une autre réticence principale des opposants à l'accomplissement du désir d'enfant chez l'homosexuel se fonde sur le souci quant au bien-être de l'enfant au sein de cette configuration familiale. Ce qui est surtout avancé à son désavantage est l'absence du père dans le couple lesbien. Les commentaires précis sur les couples parentaux d'homosexuels hommes, constellation plus rare, sont actuellement encore peu nombreux. Jusqu'à présent, beaucoup d'homosexuels sont devenus pères dans un contexte hétérosexuel avant de se déclarer publiquement homosexuels et de choisir un mode de vie leur correspondant.

Nous allons examiner la situation de l'enfant de plus près au prochain chapitre, mais disons déjà ici que, traditionnellement, le père est vu comme la personne permettant à l'enfant de se différencier de la mère, qu'il soit physiquement présent ou pas. Or, deux femmes lesbiennes sont considérées d'emblée dans la « négation de cette altérité » si elles souhaitent procréer. Ce n'est donc pas l'absence réelle d'un père qui est précisément regrettée (ce qui est aussi le cas dans le foyer familial avec mère seule), mais la prétendue absence du père/homme sur le plan fantasmatique dans un couple de lesbiennes. De façon implicite, ce qui est stipulé ici encore une fois, c'est que les femmes homosexuelles ne feraient pas la différence de sexes, voire la nieraient. Ceci revient à affirmer une pathologie de l'homosexualité (féminine ici) en soi.

### **Enfanter sans considérer le masculin ?**

Il est évident que deux femmes qui veulent faire un enfant se voient confrontées d'emblée à la question de la différence, et ceci à différents niveaux. Tout d'abord :

le projet même d'enfanter implique de devoir décider qui sera la mère biologique et qui sera l'« autre », la mère dite « sociale ». Si le couple s'était constitué dans un fantasme de fusion et de « mêmeté », on verrait ici la première brèche. Ensuite, se pose la question qui préoccupe les deux femmes : « C'est quoi être "deuxième" parent, tout en n'étant ni la mère ni le père ? Comment cette "autre" parent se fera-t-elle appeler par l'enfant ? » La plupart des mères sociales choisissent d'ailleurs une dénomination qui les distingue clairement de la mère biologique et quand elles définissent leur position face à l'enfant, on est, la plupart du temps, frappé par la ressemblance à celle d'un père dans une famille traditionnelle.

### **La bisexualité psychique sollicitée**

On peut faire cette hypothèse que les identifications bisexuelles, propres à l'être humain et dont il était question au début de cet ouvrage, sont particulièrement mobilisées par le projet d'enfanter, c'est-à-dire que deux femmes oscillent entre la prise de positions « paternelles » et « maternelles », et ceci avant même qu'elles réalisent leur projet.

Le couple de lesbiennes se voit, de façon inévitable, confronté à la nécessité de considérer l'homme, le masculin, la paternité. Que ce soit un ami, prêt à donner son sperme pour une fécondation assistée ou bien le donneur, bien qu'anonyme et absent de leur quotidien, l'homme intervient dans leur vie par la représentation que ces femmes ont ou se créent autour de lui. Le recours à l'homme impose des réaménagements psychiques importants dans la dynamique des couples lesbiens. De manière parfois imprévue, le recours au donneur réintroduit le tiers et joue le rôle de révélateur de la différence des sexes, en faisant apparaître un nouveau personnage masculin sur la scène psychique.

Or, il est difficile de faire l'hypothèse que l'homosexuel ne ferait pas la différence des sexes puisqu'il préfère systématiquement l'un au détriment de l'autre. Si la différence

n'était pas faite, alors il devrait choisir ses partenaires indifféremment de leur sexe!

Toujours est-il que le père biologique, donneur de sperme anonyme ou non, contraint les couples concernés à se repositionner face à une telle configuration du couple parental, en imposant une limite aux fantasmes omnipotents éventuels. Du reste, la misère physique, provoquée par les traitements sophistiqués autour de la procréation assistée, contribue à la défaite d'éventuels fantasmes d'auto-engendrement. On peut faire l'hypothèse que la triangulation autour de la différence des sexes, la prise en compte de la fonction paternelle donc, est sollicitée dès le départ au sein de la dynamique familiale lesbienne.

### **La « fonction paternelle »**

La notion de « fonction paternelle » est un concept en évolution. Freud, s'inspirant d'une conviction de Darwin, suppose à l'origine de l'humanité une *horde primitive*, un clan humain sous l'autorité d'un père tout-puissant qui possède seul l'accès aux femmes. Les fils du père, jaloux de ne pouvoir posséder les femmes, se rebellèrent un jour et le tuèrent, pour le manger en un *repas totémique*. Une fois le festin consommé, le remords se serait emparé des fils rebelles. Ils érigèrent en l'honneur du père, et par peur de ses représailles, un totem à son image. Afin que la situation ne se reproduise pas, et pour ne pas risquer le courroux du père incorporé, les fils établirent des règles, correspondant aux deux tabous principaux, toujours en vigueur de nos jours : l'interdiction de rapports sexuels avec les femmes appartenant au même clan (tabou d'inceste) et l'interdiction de tuer (tabou de meurtre). Remarquons que la femme ne figure dans ce scénario en aval qu'en terme de « proie ».

Freud rattachait cette « fonction paternelle » au père de la réalité comme le représentant du père de la horde primitive/le totem. Le père familial interdit au garçon l'accès à la mère, sous peine de castration, configuration

qui constitue le « complexe d'Œdipe ». Lacan insistait davantage sur l'aspect symbolique de cette fonction.

### **Fonction paternelle – fonction « tierce »**

Quant aux psychanalystes plus contemporains, ils parlent plutôt de « fonction tierce », de la « tiercité » et de l'importance de la « triangulation » au sein de la dynamique familiale, mais ne rattachent pas nécessairement cette fonction au père de la réalité. Cette triangulation est jugée constitutive pour qu'un enfant ne reste pas dans un fantasme de toute-puissance dans son lien à la mère (« je suis "tout" pour elle »), mais qu'il se fasse à l'idée que personne n'est à l'entière disposition de l'autre, que chaque être humain a ses propres désirs qui s'orientent vers des objets divers.

L'altérité, la triangulation ne sont pas déniées ou évitées par le simple fait d'être en couple homosexuel. Ce n'est pas le sexe des individus qui importe dans l'exercice de la « fonction tierce », mais bien la différenciation des rôles parentaux – de toute façon inévitable – que chacun exercera vis-à-vis de l'enfant. Quelles que soient les constellations familiales de la réalité, les relations intersubjectives sont triangulaires à partir du moment où l'enfant se distingue de sa mère et comprend que celle-ci est liée affectivement à d'autres. Cet « autre », dans le cas du couple lesbien, n'est pas le père biologique, ce n'est même pas un homme. Or, le lien mère-tiers prouve à l'enfant que ni lui-même ni la mère n'est omnipotent.

### **Le donneur dans la dynamique familiale**

Le travail psychique important de la part du couple lesbien prépare les deux femmes aussi bien à la conception qu'aux questions inévitables de l'enfant concernant ses origines, le père et le masculin. Lorsqu'un couple de lesbiennes se met à la recherche d'un donneur de sperme, elles ont une certaine marge de choix. Elles peuvent se prononcer sur les qualités du donneur, par exemple la couleur de la peau de ce dernier, ce qui les contraint à se faire une première représentation de celui-ci. Cette

représentation sera un appui pour la narration de la conception et du géniteur face aux questions futures de l'enfant. La peur, souvent exprimée, qu'un donneur pourrait venir « réclamer » l'enfant s'il n'était pas anonyme, exprime bien à quel point l'homme est présent dans les représentations du couple lesbien.

Or, de plus en plus de couples de lesbiennes souhaitent actuellement que le donneur puisse être identifié, et ceci pour justement empêcher le manque potentiel dans la généalogie de leur enfant. Aussi, sur le plan de la législation, apparaît une réticence croissante quant au don anonyme. En Suède, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Autriche et en Suisse, la clause d'anonymat du donneur a été supprimée. Dans le cas de couples parentaux d'hommes homosexuels, certains vont jusqu'à intégrer la mère porteuse dans la vie de l'enfant.

### **La bisexualité psychique**

Ceux qui travaillent avec les couples concernés ont exprimé à de multiples reprises à quel point le projet d'enfanter mobilise les homosexuels (des deux sexes) au niveau de leur bisexualité psychique. Dans la plupart des cas, on n'est nullement confronté à la « femme qui se prend pour un homme » ou qui rejette le masculin, étant habitée par la haine de l'homme et de l'hétérosexualité. On n'est pas non plus face à des hommes qui abhorrent le féminin. C'est plutôt le contraire : une identification au féminin et au maternel qui fait qu'un homme homosexuel souhaite s'occuper d'un enfant.

S'il n'y avait pas cette souplesse psychique en vue d'une conception d'enfant, on serait face à un *problème* psychique, tout comme on peut y être confronté, sous d'autres auspices mais à degré comparable, dans le cadre de la parentalité d'hétérosexuels.

# Le développement de l'enfant avec deux parents de même sexe

Voyons à présent ce que l'on peut dire actuellement du développement des enfants grandissant avec des parents homosexuels, et ceci tout d'abord d'un point de vue scientifique. Voici ce que l'on lit dans le contexte de l'homoparentalité dès que l'on surfe sur le net : « On nous dit que les enfants élevés par des couples homosexuels ne vont pas plus mal que les autres. Mais sur la base de quelles études, de quels chiffres ? C'est une propagande pour intimider la pensée<sup>1</sup> ! »

La vérité est tout autre : depuis une trentaine d'années, des recherches dans ce contexte ont été menées un peu partout dans le monde, aussi bien avec une approche empirique (testings, questionnaires) que clinique (expériences de cliniciens avec les familles homoparentales, notamment les enfants concernés). Disons-le d'emblée, les résultats sont sans appel : la quasi-totalité des études empiriques réalisées sur l'évolution des enfants élevés par des couples homosexuels ne démontre rien de spécifique sur cette population.

## Les recherches réalisées

En général, les chercheurs ont comparé le développement des enfants élevés en famille homoparentale ou hétéroparentale selon les axes suivants :

- la qualité des relations parent-enfant ;
- le développement cognitif des enfants ;
- leur comportement sexué ;
- leur identité de genre ;
- leur orientation sexuelle ;
- leur développement psychosocial.

---

1. <http://www.psychologies.com/Famille/Etre-parent/Mere/Articles-et-Dossiers/Homos-et-parents>

Les résultats obtenus sont les suivants<sup>2</sup> :

– La qualité des relations parent-enfant : les recherches ne révèlent aucune différence de qualité dans les relations parent-enfant entre les familles homoparentales et hétéroparentales. L'examen des études individuelles sur cette question révèle toutefois que si la « qualité » des relations parent-enfant est équivalente dans les deux groupes, la « dynamique » familiale est toutefois légèrement différente. Les interactions seraient globalement plus nombreuses dans les familles homoparentales et la mère sociale serait plus impliquée dans les activités avec l'enfant que ne l'est le père dans les familles traditionnelles. Il est possible pourtant que ces résultats soient dus à certaines particularités du milieu telles que le degré d'éducation, le milieu social, etc.

– Le développement cognitif : s'il y a bien un aspect du développement des enfants élevés en famille homoparentale sur lequel les uns et les autres s'accordent, c'est l'intelligence. En effet, aucune théorie psychologique ne lie spécifiquement le développement de l'intelligence au type de structure familiale. C'est donc sans surprise que les recherches effectuées confirment que le type de constellation familiale (homo- ou hétérosexuelle) n'influence pas le fonctionnement de l'intelligence.

– Le comportement sexué – ou rôle sexuel – traduit le degré avec lequel les activités et les préférences d'un individu sont considérées par son environnement culturel comme étant masculines, féminines ou les deux. Les recherches révèlent qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les enfants élevés en famille homoparentale et hétéroparentale. Il est à noter toutefois que les études, dans cette catégorie, révèlent individuellement des résultats très hétérogènes. Tandis que les études menées dans les années 80 indiquent que les petites filles de mère lesbienne tendent à préférer les jeux et les habits masculins, ces tendances ne se retrouvent plus dans les études actuelles – probablement parce que

---

2. Pour plus de détails, voir la méta-analyse de Mikolajczak M., in S. Heenen-Wolff, *Homosexualités et stigmatisation*, PUF, 2010.

les lesbiennes elles-mêmes tendent à être de moins en moins stéréotypées.

– L'identité de genre – ou différenciation sexuelle – réfère à l'auto-identification de la personne au genre masculin ou féminin. Un trouble à ce niveau conduirait ceux qui en sont l'objet à devenir non pas homosexuel(le)s, mais transsexuel(le)s. Les recherches ont démontré que l'orientation sexuelle des parents n'a pas d'effet sur l'identité de genre des enfants. Sur une centaine d'enfants élevés en famille homoparentale, aucun ne présentait de troubles de l'identité de genre. Tous ont rapporté être satisfaits du genre donné par la nature et aucun ne souhaitait changer de sexe. Une petite proportion de filles et de garçons – similaire dans les deux types de foyers – a dit avoir déjà occasionnellement souhaité être de l'autre sexe pour pouvoir participer à telle ou telle activité, mais ces sentiments ne se sont jamais généralisés.

– L'orientation sexuelle concerne les préférences de l'individu en matière de partenaires sexuels (du sexe opposé, du même sexe ou sans préférence). Les familles homoparentales ne conduisent pas à un pourcentage plus élevé d'enfants homosexuels. En fonction des études, entre 0 et 10 % des enfants élevés en famille homoparentale se déclarent homosexuels, ce qui correspond globalement aux estimations de la proportion d'homosexuels dans la population générale.

Si l'« orientation sexuelle » ne diffère pas en fonction de la famille d'origine, il semble que la « trajectoire sexuelle » soit, par contre, différente : les jeunes issus de familles homoparentales seraient plus enclins à « tenter l'expérience » avec une personne du même sexe à l'adolescence, là où leurs homologues élevés en famille traditionnelle se limiteraient à « fantasmer » sur d'éventuelles expériences homosexuelles.

– Quant au développement psychosocial, dans l'ensemble il est équivalent à celui de leurs pairs élevés en famille hétéroparentale. Les enfants élevés en famille homoparentale ne sont pas en moins bonne santé

mentale que les enfants de famille hétéroparentale : ils ne sont pas plus déprimés ou anxieux, ne souffrent pas de plus de troubles somatiques et ne sont pas plus perturbateurs, agressifs ou délinquants. Concernant le développement social, on ne note pas, « en moyenne », de différence entre les enfants de famille homoparentale et hétéroparentale. Si les premiers sont aussi sociables que les seconds, on note toutefois des différences dans les sous-dimensions de la sociabilité. Les enfants de famille homoparentale semblent avoir plus de compétences relationnelles (i.e., ils sont plus empathiques et plus attentifs aux besoins des autres), mais sont davantage victimes de railleries que les enfants de familles hétéroparentales ou monoparentales.

Ces résultats n'impressionnent nullement les détracteurs de l'homoparentalité. « Devons-nous nous contenter, demandent-ils, du fait que ces enfants ne présentent pas davantage de psychoses, de retard mental ou d'autres syndromes psychiatriques répertoriés, et nous dire que, pour le reste, le poids de la réalité n'empêche pas le développement de la créativité fantasmatique ? » D'autres récuse les résultats plutôt positifs avec l'argument qu'il faudrait trois générations pour évaluer les effets à long terme – présumés néfastes – de ces agencements familiaux inédits.

Les défenseurs de la famille traditionnelle, faute de disposer d'études confirmant les risques encourus par les enfants élevés dans les familles homoparentales, ont tenté d'invalider l'ensemble des travaux scientifiques publiés sur la question en pointant l'homosexualité d'un certain nombre des chercheurs. Il faut s'interroger sur la validité de ce type d'argument pour délégitimer une publication. On pourrait aussi bien dire qu'un Juif ne peut pas faire de la recherche impartiale sur l'antisémitisme, pas plus qu'un catholique sur l'inquisition ou une femme sur l'histoire du féminisme.

Ce serait, bien sûr, absurde : il est banal qu'un scientifique étudie une population avec laquelle il partage tout ou une partie de ses identités. L'homosexualité

d'un scientifique ne peut donc pas être vue comme synonyme de manque de rigueur, d'autant plus que les travaux en question sont publiés dans des revues à comité de lecture qui les lisent anonymement et les sélectionnent selon des critères scientifiques rigoureux.

Les recherches manquent, de fait, de rigueur scientifique.

De notre côté, voyons sobrement les recherches empiriques réalisées. Soyons clairs: en vérité, les résultats ne corroborent presque rien, du moins pas sur « le plan scientifique ». Presque toutes les recherches manquent de rigueur, mais c'est le cas de la très grande majorité des recherches dans le domaine des relations humaines qui se veulent « objectives » et « généralisables ». Il est « scientifiquement » impossible de « prouver » par exemple la qualité d'une relation entre une mère et son enfant et les effets sur ce dernier. Il y a tout simplement trop de variables en cause pour qu'un enfant évolue bien ou moins bien.

Il est impossible d'atteindre des conclusions d'un degré de validité vraiment acceptable empiriquement, même en attendant trois générations, comme le disent les détracteurs de l'homoparentalité.

Les erreurs que l'on retrouve habituellement dans ces études sont :

- La taille de l'échantillon trop petite pour pouvoir étayer les résultats avec certitude.
- Les couples homosexuels qui ne sont pas sélectionnés de façon aléatoire, mais sont le plus souvent choisis par d'autres personnes sélectionnées (bouche à oreille) ou par des associations d'homosexuels. Bien entendu, ceci risque fortement de biaiser les résultats car on aura surtout affaire à des familles homoparentales militantes qui, de ce fait, se présentent comme « exemplaires ».

– Le choix des groupes de contrôle qui est le plus souvent inadéquat. Par exemple, comparer les enfants de mères lesbiennes avec des mères hétérosexuelles élevant leurs enfants seules, des mères divorcées ou séparées, n’a pas de sens, puisque les histoires personnelles sont trop différentes les unes des autres; il se peut par exemple que l’enfant de mère hétérosexuelle divorcée ait vécu un traumatisme important lors de la séparation de ses parents ce qui n’est pas forcément le cas d’un enfant de couple homosexuel.

– Un problème supplémentaire est que beaucoup d’études ne tiennent pas compte de la diversité et de la souplesse de l’orientation sexuelle et des constellations si différentes de l’homoparentalité. Nous avons, par exemple, déjà vu le phénomène de personnes qui vivent une plus ou moins longue période avec un partenaire du sexe opposé, ont des enfants au sein de cette relation et choisissent dans un deuxième temps un lien homosexuel. D’autres enfants naissent suite à une procréation assistée au sein d’un couple qui n’a jamais fréquenté l’autre sexe dans un rapport intime. De ce fait, il est difficile d’évaluer l’influence de l’orientation sexuelle du parent sur l’enfant d’une part, et celle de la séparation sur ce dernier d’autre part. Bien entendu, il y a aussi la question de l’importance des conséquences sociales – stigmatisation éventuelle – sur la famille homoparentale et notamment sur l’enfant.

### **Aucun destin précis ?**

Retenons à présent qu’aucune étude empirique n’a pu corroborer un destin précis pour les enfants grandissant dans une famille homoparentale – mais non plus l’absence d’un cheminement spécifique. Or, il serait erroné d’en conclure d’emblée qu’aucune différence n’existe entre les enfants d’homosexuels et ceux d’hétérosexuels. On peut s’intéresser, par exemple, à la question de savoir comment les enfants vivent la construction de la différence des sexes dans la famille homoparentale ou le complexe d’Œdipe. Cependant, soulignons d’emblée que *différence* n’est pas à confondre avec *déficit*.

Voyons ce qui se passe probablement de façon différente pour les enfants grandissant avec deux parents du même sexe. Nous avons vu que la seule variable chez les enfants d'homosexuels est la suivante: elle découle aussi bien de la recherche empirique (questionnaires) que de la recherche clinique (entretiens approfondis avec ces enfants) qu'ils ont une plus grande ouverture vers des expériences sexuelles personnelles avec les deux sexes, notamment à l'âge de l'adolescence, et aussi une plus grande tolérance face à des personnes homosexuelles dans leur proche et plus lointain entourage.

### **Enfant d'homosexuels – homosexuel lui-même ?**

Une crainte, souvent exprimée, est que les enfants d'homosexuels « risquent » de devenir homosexuels à leur tour. Lorsqu'on parle de « risque », on insinue qu'il vaut « mieux » ne pas être homosexuel; ce jugement n'est pas scientifique mais de valeur implicite (et nous allons encore voir à quel point les parents homosexuels eux-mêmes partagent cette vision quant à leurs propres enfants). Dans ce contexte, on peut retenir que la très grande majorité des homosexuels ont grandi avec des parents hétérosexuels, ce qui ne les a visiblement pas empêchés d'avoir une orientation sexuelle différente de celle de leurs parents! Toujours est-il qu'aucun chiffre ne corrobore, avec certitude, que les enfants d'homosexuels deviennent plus souvent homosexuels que les enfants d'hétérosexuels. D'où ces enfants tiennent-ils donc leur orientation hétérosexuelle ?

### **L'enfant d'homosexuels face à l'énigme de la sexualité**

Comment peut-on se représenter le cheminement d'un enfant grandissant avec deux figures parentales de même sexe ? Comment se forgera-t-il une idée de ce qu'est la conception ? De ce qui a été sa conception à lui ? De son géniteur ? Comment prendra-t-il conscience de la différence des sexes ? Comment trouvera-t-il son identité et son orientation sexuelle propres ?

## La question des origines

---

« D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Qui sommes-nous ? » Il n'a jamais été facile de poser ces questions, ni d'y répondre. Depuis toujours, beaucoup de parents manquent notoirement de courage face aux questions de la procréation. Dans le passé, les parents anxieux recouraient à des détours métaphoriques qui leur permettaient d'éluder des questions sur la reproduction et la sexualité parentale. D'où les histoires de chou, de rose et de cigogne. Les métaphores sont employées pour raconter « une histoire ». Les « histoires » ou « romans familiaux » sont un des aspects du devenir d'une famille, de sa vie représentative, fantasmatique. Freud, le premier, a introduit la notion de « roman familial » en décrivant comment les enfants et jeunes adolescents imaginent parfois, de façon plus ou moins consciente et pour les besoins d'une autonomisation de leurs parents, qu'ils sont nés d'autres parents que les leurs. Mais les « romans familiaux », c'est-à-dire des versions diverses de la venue au monde de l'enfant, plus ou moins proche de la réalité, pourvues de sens multiples, sont également racontés par les parents ou entre parents et enfant aux fins de l'attachement les uns aux autres. Les enfants demandent souvent que des histoires de leur conception et de leur naissance leur soient racontées à maintes reprises alors qu'ils s'efforcent en même temps de saisir ce que sont la reproduction, la sexualité parentale et la formation d'une famille. Ces questions, portant sur les origines, ont une fonction importante pour l'individuation et le sentiment d'appartenance.

### **Travail de compréhension supplémentaire**

La famille est le lieu des premières paroles que l'enfant pourra entendre sur ses origines. Bien sûr, ces questions, exprimées ou pas, probablement dans tous les cas de figures accompagnées d'inquiétudes, peuvent être particulièrement actuelles, voire pressantes dans toute organisation familiale non traditionnelle, comme la famille monoparentale, la famille recomposée et la famille homoparentale.

Nous l'avons vu, les nouvelles configurations familiales et les stérilités des couples font que de plus en plus d'enfants sont élevés par une mère ou un père non biologique. Les enfants d'homosexuels sont donc loin d'être les seuls à devoir faire un travail de compréhension et d'appropriation supplémentaire en comparaison avec les enfants grandissant dans une famille traditionnelle.

Si le tiers, « nécessaire » à la conception, était exclu de ces « romans », s'il n'était ni nommé ni identifié au moins verbalement, si une place ne lui était pas faite au moins psychiquement, il manquerait à l'enfant un élément du puzzle constituant son origine.

Lorsqu'un enfant demande à ses parents, tous deux du même sexe, d'où il vient et comment il a été créé, que vont-ils raconter à l'enfant ? D'après les recherches cliniques menées jusque-là, la plupart des couples d'homosexuels racontent à l'enfant la vérité, à savoir les circonstances de sa conception : le recours à un donneur, à une mère porteuse, etc.

Or, si deux femmes ou deux hommes, au-delà du moment – banal – où les parents parlent parfois de la cigogne et du chou, prétendaient sérieusement être seuls en cause pour la venue au monde de l'enfant, on ne se trouverait pas face à un problème propre à l'homoparentalité, mais bien face à un fonctionnement psychotique, puisque la scène racontée (à l'enfant) serait le produit d'un délire où la réalité des origines est tout simplement niée, écartée. Du reste, l'enfant, vivant dans un monde où il rencontre constamment homme et femme, comprendrait très vite que ses parents lui ont menti.

### **Les parents homosexuels aspirent à la *normalité***

D'où alors la crainte répandue qu'un enfant, grandissant avec deux personnes du même sexe, pourrait avoir des difficultés à faire la différence des sexes et, dans le cas de deux femmes, à se faire une idée du père absent ? Cette crainte se base, entre autres, sur l'idée que les homosexuels seraient « contre » les hétérosexuels,

comme s'ils – ou elles – étaient dans une logique de « règlements de compte avec l'autre sexe », dans une « forclusion » de l'autre sexe. Pendant un petit laps de temps, vers la fin des années 60, des femmes lesbiennes féministes ont en effet affiché un militantisme « anti-hommes », comme si leur orientation sexuelle était politique ! Ce rejet de l'homme et de l'hétérosexualité en soi allait le plus souvent de pair avec le rejet du rôle traditionnel de la femme, notamment la maternité. Or, dans le contexte de l'homoparentalité nous sommes dans un tout autre cas de figure : que cela plaise ou non, les homosexuels désirant des enfants aspirent le plus souvent à une *normalité* ce qui, après la politisation de l'homosexualité et la critique acerbe du mariage du début des années 70, peut même surprendre.

### **La « triangulation » n'est pas encore la différence des sexes**

Comment introduire l'idée de la différence des sexes, du couple homme-femme et de l'énigme de la procréation dans le cheminement d'un enfant grandissant avec deux parents de même sexe ?

Nous avons déjà vu que le fait qu'il ait deux parents de même sexe n'empêche pas l'enfant d'opérer une « triangulation », à savoir reconnaître qu'il n'est pas seul au monde avec sa mère dans une dyade fusionnelle, mais qu'il y a des « tiers ». Néanmoins, cette triangulation n'implique pas d'office la reconnaissance qu'il y ait deux sexes différents.

Les parents homosexuels se posent les questions suivantes : comment expliquer et exprimer que l'enfant soit venu au monde, suite au désir de deux personnes de même sexe et qui forment un couple parental mais qu'il fallait un tiers, de sexe opposé, pour qu'il y ait procréation ? Dans le cas du couple de lesbiennes : comment créer un espace triangulé composé du parent, de l'enfant et du donneur ? À chaque famille de trouver les mots, de donner une forme, toujours individuelle, à « son » roman familial, plus ou moins proche de la

réalité mais génératrice d'une mise en forme sensée – tout comme c'est le cas dans la famille traditionnelle ou moins traditionnelle (famille monoparentale, recomposée, famille hétérosexuelle ayant eu recours à un donneur de sperme).

### **La « scène originaire »**

Comprendre ses origines, cela implique des éléments différents qui constituent toute une scène, la « scène originaire », comme le disent les psychanalystes. Tout enfant construit ses origines, sa famille et son « roman familial », à travers sa compréhension croissante de la sexualité des adultes ainsi que celle de sa propre conception. Au centre de l'idée que les psychanalystes se font de la construction d'un sujet et de son psychisme, il y a la nécessité d'accepter les différences entre les sexes et les générations ce qui permet d'avoir une identité sexuelle à soi et d'intégrer le tabou d'inceste. Un lien est donc nécessaire entre les réalités de la vie humaine (sexe, âge, qualité des relations) et une organisation des fantasmes autour des origines et de la sexualité, ce qui donne la « scène originaire ».

Dans un premier temps, Freud pensait que cette « scène » se construisait, côté enfant, à partir de l'observation de ses parents ayant des relations sexuelles. Mais, depuis, on a pu constater que, même sans observation directe, les enfants se font leurs idées sur ce que sont les relations sexuelles et en quoi celles-ci sont en lien avec leur venue au monde. Il s'agit d'un ensemble d'observations (des animaux, par exemple, ou par la télévision) et de signifiants qui permettent à l'enfant de comprendre ce que sont la sexualité, la conception et la reproduction.

L'enfant, pour se faire une idée de la nature et de la qualité de l'interaction parentale, trouve des premières orientations et repères dans sa famille et son entourage proche. On peut en déduire qu'un entourage varié, composé d'hommes et de femmes, ne peut qu'être particulièrement bénéfique pour l'enfant d'un couple d'homosexuels, puisque comprendre l'énigme des origines

implique de se rendre à l'évidence de l'existence de la différence des sexes qui, seule, permet la conception d'un enfant (...encore que... nous faisons fi ici du phénomène du clonage).

L'expérience clinique révèle que beaucoup de couples homosexuels cherchent à entourer leurs enfants de « parrains » et de « marraines » justement pour qu'ils aient des repères quant aux différences des sexes.

La « scène originaires » permet aussi à l'enfant de comprendre qu'il faut des adultes pour faire un enfant, qu'il s'agit de deux générations distinctes et qu'il n'a pas sa place « entre » ses parents (tabou d'inceste). Du reste, la construction de la « scène originaires », tâche psychique qui nous incombe à nous tous, implique l'identification d'un couple parental fécond, à savoir hétérosexuel.

Mais au-delà de la situation actuelle où le coït procréateur est le fantasme organisateur de la psyché, on peut se demander si nous ne verrions pas émerger d'autres représentations nouvelles, qui pourraient avoir la même fonction et éviteraient le risque de « désymbolisation », ou d'avoir un « inconscient vide », comme le prédisent certains. Or, la priorité donnée à la *réalité* de la conception (« un enfant *doit* avoir un père et une mère ») ne correspond pas à la richesse de la fantasmatisation. L'esprit humain n'est pas réductible au corps réel, la vie psychique ne dépend pas d'un support matériel. On peut même faire l'hypothèse que le fait que les parents (homosexuels) aient fait des efforts considérables pour aboutir à la naissance de l'enfant puisse avoir un effet très structurant sur celui-ci. Ce pourrait être *un nouveau fantasme originaires* : être un enfant d'amour, adopté ou procréé médicalement.

## La différence des sexes

---

L'enfant avec deux parents de même sexe, qui n'est pas entouré de « parrains » ou de « marraines », est-il

menacé de ne pas pouvoir se rendre compte de la différence des sexes ?

Il est d'abord à souligner que l'on ne se pose pas cette question pour un enfant grandissant avec une mère seule. Dans ce cas, on présume que la femme reste désirante par rapport à l'homme vu qu'elle est hétérosexuelle. On mise aussi sur le fait que l'enfant trouvera des repères quant à la différence des sexes dans son entourage : les grands-parents, la famille élargie, cousins et cousines, oncles, tantes ; puis les amis de la famille, les instituteurs et les pairs dès que l'enfant va à la crèche ou à l'école maternelle. Par ailleurs, dès son plus jeune âge, on lit à l'enfant des histoires, des contes, qui parlent le plus souvent de la vie d'une famille nucléaire traditionnelle ou bien de la famille recomposée (avec une méchante marâtre). Du reste, notre environnement regorge d'images de femmes et d'hommes ; la société véhicule, que ce soit au travers des jeux, des livres pour enfants et, bien sûr, de la télévision, aussi bien l'image de la famille nucléaire que les rapports des sexes.

L'enfant, issu d'un couple d'homosexuels, semble à son tour capable d'y puiser des références au-delà de sa dynamique familiale. Le fait de vivre avec des personnes de même sexe ne l'empêche apparemment pas de concevoir l'existence du sexe opposé, le sens de la différence des sexes, ainsi que l'existence d'autres configurations familiales que la sienne. Sinon, comment expliquer que la grande majorité des enfants d'homosexuels deviennent hétérosexuels.

Donc, même si un enfant est dépourvu de la présence de son père ou de sa mère, il se trouve inévitablement confronté à la différence des sexes. On peut même faire l'hypothèse que le parent absent, de façon paradoxale, est présent justement par son absence. Il manque à l'enfant ! Tout enfant qui grandit sans père, sans mère, qu'il soit adopté, qu'il grandisse dans une famille monoparentale ou homoparentale, éprouve à un moment donné de son existence, souvent à l'adolescence, un

manque, et ceci peu importe qu'il soit au mieux entouré ou pas. Ce vécu donne le plus souvent naissance à une vie fantasmatique riche autour du parent manquant : des fantasmes sur sa personnalité, l'envie de le connaître, l'idée inquiétante ou excitante de le rencontrer quelque part. Ces vécus ne sont pas le propre de l'enfant grandissant avec des parents de même sexe. Celui-ci peut s'appuyer *normalement*, tout comme les enfants d'autres constellations familiales, sur l'entourage pour se rendre à l'évidence de l'existence de deux sexes.

### **Comment la sexualité vient-elle aux enfants ?**

Arrêtons-nous un instant sur ce petit mot « normalement ». Ceux qui pensent que les homosexuels sont à même de nier la différence des sexes et ainsi forcément perturber leurs enfants, semblent ne pas avoir compris comment la sexualité vient aux enfants.

Le nourrisson naît avec des *besoins*. Il doit être nourri, tenu au chaud, il a besoin qu'on s'occupe de ses besoins naturels, qu'il soit propre. Or, très vite, ces besoins seront enrichis, voire supplantés par autre chose : le plaisir, le désir. Le bébé a aussi besoin de tendresse et surtout de paroles, et des modes de satisfactions sensuelles et symboliques prennent rapidement le relais de la pure réponse à ces besoins : la tétée, par exemple, au-delà de l'assouvissement de la faim, devient un moment de bien-être sensuel, d'échange (regard/mots doux) et de plaisir.

Freud avait désigné l'enfant comme « polymorphe-pervers ». Par ce terme, il voulait dire que l'enfant trouve beaucoup de plaisirs et de modes de satisfactions sur tout son propre corps, des plaisirs pas encore ramassés, centrés dans une sexualité génitale (ce qui ne se fera qu'à la puberté). Ces plaisirs s'étaient sur les fonctions physiologiques, mais font aussi suite aux stimulations des adultes : une mère, si elle veut bien prendre soin de son bébé, doit le nourrir, le prendre dans ses bras, s'occuper de son corps, ce qui nécessite une relation corporelle très proche et stimulante, elle doit même tou-

cher son bébé plusieurs fois par jour au niveau de ses organes génitaux pour qu'il soit propre!

L'inconscient de l'adulte est ainsi inévitablement mobilisé. Comme illustration, pensons au fait que nous, les adultes, vivons des choses différentes en fonction du sexe du bébé; langer, cajoler un bébé garçon ou un bébé fille ne suscite pas les mêmes sentiments ni les mêmes fantasmes chez l'adulte.

Ce dernier, certes, dispose d'une sexualité génitale, mais la sexualité infantile « polymorphe-perversive » n'a pas disparu pour autant; elle continue de sous-tendre les fantasmes et la sexualité de chaque adulte, elle est même responsable de la richesse et de la variété potentielle de notre excitabilité et notre vécu sexuel. Souvenons-nous que la sexualité infantile est d'orientation bisexuelle. Il est donc évident que le regard du parent homosexuel, autant que celui du parent hétérosexuel, « plante » aussi bien des fantasmes hétérosexuels qu'homosexuels dans les scènes vécues avec l'enfant, des messages « énigmatiques » pour l'enfant qu'il s'efforcera de « traduire », c'est-à-dire de comprendre à sa façon.

### **La sexualité « implantée »**

Au-delà des stimulations bien réelles, il y a donc le regard de l'adulte qui s'ajoute aux échanges avec l'enfant, l'adulte qui « voit » une sexualité là où il n'y en a pas encore – chez le très jeune enfant. Le sein, par exemple, est investi sexuellement par les adultes au-delà de sa fonction de nourrir. L'adulte, à la différence de l'enfant doté d'un inconscient sexualisé, signifiera – à travers le regard par exemple – à l'enfant la signification sexuelle du sein: ainsi ce qui est, au départ, innocent – un sein qui nourrit – devient un objet interloquant. L'enfant pourrait se demander: Qu'est-ce qu'on me veut quand je prends le sein? Que voient les adultes en plus? Le fait qu'on nomme tendrement le bébé « petit coquin » quand il tapote le sein de maman démontre bien que l'adulte, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, plante dans la tétée avec son regard,

qu'il soit favorable ou défavorable, bienveillant ou reje-  
tant, une future sexualité.

C'est grâce aux modèles du psychanalyste Jean Laplanche que cette « séduction généralisée » et non intentionnelle – inconsciente – a pu être comprise dans sa signification pour le devenir psychosexuel de chacun.

En résumé, la psychosexualité infantile est empreinte de curiosité quant aux origines, ce qui renvoie l'enfant aux fantasmes autour de la relation hétérosexuelle (parentale) féconde. La sexualité de l'adulte, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, reste sous-tendue par l'infantile, c'est-à-dire par le potentiel (« polymorphe-pervers ») de « tout faire », au moins dans les fantasmes. Il est donc impensable, sauf en cas de psychose, qu'un adulte n'« implante » pas, entre autres, l'idée d'un coït fécond hétérosexuel dans l'enfant.

## **Le complexe d'Œdipe**

---

Pour rappel, Freud l'a défini comme le désir inconscient d'entretenir un rapport sexuel avec le parent du sexe opposé et celui d'éliminer le parent rival du même sexe. Nous connaissons le scénario : le petit garçon veut dormir près de maman et l'épouser ; la petite fille veut être la petite femme de papa et avoir un enfant de lui. On retrouve, à un niveau de développement plus avancé, la reprise des éléments de la « scène originaire », cette fois-ci « joué » au sein de la dynamique familiale. Cependant, l'enfant se heurtera à de multiples obstacles : il est trop petit, le parent « à éliminer » a son mot à dire, tout comme le parent convoité d'ailleurs, ce qui confronte l'enfant avec ce que l'on nomme en psychanalyse la « castration ». Ce terme n'exprime pas une mutilation réelle du corps mais l'interdiction d'un certain nombre de modes de satisfaction au jeune enfant. Françoise Dolto disait que la castration est « un processus qui s'accomplit chez un être humain lorsqu'un autre être humain lui signifie que l'accomplissement de son

désir, sous la forme qu'il voudrait lui donner est interdit par la loi ».

Par ailleurs, elle a apporté une pierre supplémentaire à la notion de castration en parlant de castrations « symboligènes ». Par ce mot, elle signifie que les castrations sont structurantes pour l'enfant, elles l'ouvrent sur un ailleurs, elles le font grandir en lui procurant des bénéfices secondaires dans la logique de la maturation. Il est évident que chaque enfant, peu importe avec qui il grandit, fait l'expérience de la castration de façons multiples et répétées.

Depuis les travaux de Freud, les notions de « complexe d'Œdipe » et de « castration » ont beaucoup évolué dans le sens où cette triangulation conflictuelle est localisée bien plus tôt dans la vie d'un enfant (d'où souvent le remplacement de la notion du « complexe d'Œdipe » par celle de « triangulation »). Une première structure triangulaire concerne le sujet naissant, sa mère et un tiers. Le « tiers » peut susciter de l'inquiétude (angoisse et curiosité), plus ou moins importante, côté enfant, ce qui expliquerait la « peur du 8<sup>e</sup> mois », bien connue par les pédiatres.

Cette « triangulation » serait le précurseur du complexe d'Œdipe proprement dit, qui est une nouvelle édition de celle-ci, organisée cette fois-ci autour de la dynamique de la différence des sexes.

En d'autres mots, si l'enfant traverse l'expérience de la première triangulation, il a le « bagage » d'affronter et de comprendre les différences entre les « objets » et les qualités différentes qui organisent les relations des uns aux autres et dont fait partie la différence des sexes. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que l'enfant grandissant avec des parents de même sexe soit capable de faire la différence des sexes, même si la conflictualité œdipienne ne se joue pas avec papa et maman à la maison (aussi peu d'ailleurs que pour les enfants grandissant avec une mère seule).

## Les identifications

---

À qui un enfant d'homosexuels peut-il s'identifier ? Dans le cas, par exemple, d'un garçon qui grandit avec deux femmes lesbiennes, ou d'une fille avec deux hommes homosexuels ? Ce contexte a suscité beaucoup d'inquiétude et d'interrogations. D'un point de vue psychanalytique, l'enfant s'identifie à l'inconscient de ses objets les plus importants : les adultes qui prennent soin de lui. Revenant au phénomène de la « séduction généralisée », nous voyons que l'enfant s'identifie avec ce que l'adulte voit en lui, en l'occurrence le sexe assigné. Bien sûr, deux hommes homosexuels voient dans leur fille une petite femme en devenir, et deux femmes lesbiennes voient dans leur fils un garçon qui deviendra homme. Si cela n'était pas le cas, encore une fois, nous ne serions pas face à un problème d'homoparentalité mais face à un fonctionnement psychotique.

Identification primaire donc avec le regard – inconscient – du parent, et identification secondaire, plus consciente, avec des personnes du même sexe dans l'entourage.

Bien évidemment, il y a aussi l'identification de l'enfant aux rôles différents des deux parents dans le système familial. Ces rôles par rapport à l'enfant sont forcément différents : premièrement à cause de leur fonction génératrice spécifique (Qui a porté l'enfant ?, Qui est le père géniteur ?) mais surtout à cause de leur fonctionnement psychique différent et de leurs attitudes et caractères bien individuels. Chez les femmes lesbiennes, cette différence est particulièrement marquée quand l'une d'elles a porté l'enfant, l'autre étant la mère « sociale » et, dans la plupart des cas, assurant une fonction plus « paternelle » auprès de l'enfant. Un père homosexuel, géniteur de l'enfant, aura une autre relation à sa progéniture que son compagnon.

On l'aura compris, d'un point de vue psychanalytique, on n'est pas étonné que l'enfant de parents homosexuels soit capable de faire la différence des sexes,

qu'il n'ait pas de troubles d'identité sexuelle et qu'il ne soit pas plus « préformé » dans son orientation sexuelle qu'un enfant avec des parents hétérosexuels.



# Enfant d'homosexuels – enfant stigmatisé ?

Il existe pourtant un risque réel de méconnaître la souffrance potentielle de ces enfants à force de montrer qu'ils peuvent aller aussi bien ou mal que les enfants élevés en famille traditionnelle, puisque l'enfant de parents homosexuels risque de se trouver stigmatisé dans un environnement qui peut éprouver un malaise face à cette nouvelle constellation familiale. Les parents homosexuels, à leur tour, en sont affectés aussi, bien évidemment.

Les réactions des familles homoparentales peuvent être complexes et variées, voire se contredire : l'homosexualité et l'homoparentalité peuvent être affichées publiquement avec fierté, éventuellement accompagnées de revendications politiques et/ou identitaires, mais cela n'empêche pas que de l'inquiétude, de l'anxiété, de la culpabilité ou de la honte soient expérimentées aussi.

On retrouve également cette diversité contradictoire dans l'entourage où, malgré une certaine ouverture et tolérance, existent aussi des sentiments de peur, de mépris ou de haine.

Côté enfant, quand ils sont petits ils aiment tous être pareils. Il se peut qu'un enfant ne souhaite pas que se sache à l'école qu'il a des parents de même sexe.

## **Les enfants « pionniers »**

Sans aucun doute, les enfants de famille homoparentale sont, malgré eux, des pionniers. Grandir avec deux parents de même sexe implique de ne pas vivre avec un père, de ne pas vivre avec une mère, tout comme beaucoup d'autres enfants dans notre société qui

vivent seuls avec un parent. Mais eux éprouvent en plus le poids de la honte sociale, tout comme les premiers enfants de couples divorcés l'éprouvaient dans les années 50 et 60. Les remarques à l'école ou de l'entourage pèsent lourdement sur l'estime d'eux-mêmes et de leur famille.

Espérons pour ces familles que ces phénomènes soient passagers, tout comme le fut le rejet des enfants de célibataires ou des enfants « bâtards » autrefois.

La stigmatisation la plus douloureuse est celle issue de la famille, lorsque les grands-parents, les oncles et tantes, cousines et cousins, refusent de fréquenter un des leurs, car il est homosexuel. Il est cependant fréquent que la venue au monde d'un enfant favorise un rapprochement.

### **Des enfants « straight »**

La stigmatisation suscite des effets paradoxaux chez beaucoup de parents homosexuels : pour prouver qu'ils peuvent être de bons parents, nombreux sont ceux qui se sentent obligés d'attirer l'attention sur l'orientation hétérosexuelle de leurs enfants aux yeux de la société. Comme s'il fallait coûte que coûte montrer qu'un parent homosexuel ne fait pas fatalement un enfant homosexuel. Un enfant d'homosexuel ne serait-il « réussi » que lorsqu'il se révèle hétérosexuel ?

Le problème pour un enfant de parents homosexuels est que chaque signe de souffrance ou de trouble dans son parcours risque d'être attribué au fait que ses parents soient de même sexe. Tout signe d'« anormalité », de comportement marginal, écorne l'image de la famille homoparentale.

Comme le redoutent les opposants à l'homoparentalité, les enfants de parents de même sexe n'échappent pas à la stigmatisation. Or, ce qui porte préjudice aux enfants d'homosexuels n'est pas tant ce que les détracteurs de l'homoparentalité épinglent, mais l'attitude

elle-même de ces derniers ! Il apparaît en effet que ce sont les remarques dévalorisantes qui affectent le plus les enfants, et non la structure homoparentale *per se*.

Il est important de signaler que la recherche sur l'homosexualité et l'homoparentalité risque également de se voir stigmatisée. En Europe, la recherche dans ce domaine a commencé il y a une quinzaine d'années. Au début de cette période, les étudiants craignaient de voir la stigmatisation passer de leur objet d'étude à eux-mêmes, soit lors de la notation de leurs travaux, soit par des remarques insidieuses, soit encore par un manque possible de perspectives professionnelles. La situation commence doucement à s'améliorer, mais chaque chercheur est interrogé sur le choix de sa recherche et doit se justifier, à l'instar des homosexuels et de leurs enfants.



# Conclusion

Même si nos représentations de la conception restent étroitement liées à l'idée d'un coït entre homme et femme, la réalité de la reproduction peut en être plus ou moins éloignée, comme nous avons pu le constater. En effet, pour faire des enfants aujourd'hui, il ne faut pas/plus un pénis et un vagin qui s'unissent, mais du sperme ou une cellule reproductrice mâle qui peut s'unir à un ovule ou une cellule reproductrice femelle.

La sexualité n'est pas l'équivalent de la réalité de la reproduction.

Ces réalités contemporaines de procréation feront que, dans l'avenir, nous les distinguons de plus en plus de l'union fantasmée (pénétration hétérosexuelle) dans la « scène originaire ». Ces deux tendances ont été considérées jusqu'à il y a peu comme une seule et même chose, d'où une correspondance apparemment inévitable entre hétérosexualité, reproduction, famille et réalité. L'homoparentalité représente un défi considérable dans cette conception de la procréation. Or, il ne faut pas être *voyante* pour prédire que l'assistance à la procréation prendra de plus en plus d'ampleur, et ceci dans toutes les couches de la société. À l'heure actuelle, la grossesse au-delà de la ménopause, le recours à la mère porteuse peuvent encore nous déconcerter, mais ces procédés vont se répandre et se banaliser dans un avenir plutôt proche que lointain.

Si on compare plus précisément la situation de l'homoparentalité aux États-Unis et en Europe, on s'aperçoit aisément que l'évolution se réalise en une génération, c'est-à-dire que dans quinze ans – au plus tard – nous en serons là où se trouvent ces familles outre-Atlantique aujourd'hui : dans une bien plus grande banalisation. Même si la stigmatisation et la peur face à l'homosexualité restent une réalité aux États-Unis, il est vrai que les structures dans lesquelles évoluent ces familles

sont plus larges et soutenantes : « gay-friendly » écoles, hôtels, stages pour enfants d'homosexuels, etc. Même si on peut craindre un repli sur son propre groupe, l'étaiyage groupal peut assurer l'enfant dans sa confiance en soi ; il découvre qu'il n'est pas le seul à grandir dans une famille « insolite » et il est à l'abri d'une stigmatisation à cause de l'homosexualité de ses parents.

Aucune théorie psychologique, ni les détracteurs de l'homoparentalité, ne laissent entendre que des personnes homosexuelles seraient moins attentives aux besoins de leurs enfants, en prendraient moins bien soin, les aimeraient moins, ou les éduqueraient moins bien. Comme nous pouvons le constater : la qualité du développement psychologique et social des enfants est déterminée par la qualité des relations parents-enfant, et non par leur orientation sexuelle ou leur sexe.

Vu le « parcours » nécessaire pour avoir un enfant, en tant qu'homosexuel, on peut supputer à quel point ces enfants sont désirés. Les recherches cliniques sur les parents homosexuels démontrent que ceux-ci réfléchissent habituellement de manière introspective au processus parental, et ceci pendant un bon moment. Si un homosexuel a affronté autant de difficultés et d'hésitations et qu'il a finalement fait le choix de la paternité en surmontant tous les obstacles que cela suppose, il est très probablement disposé à s'impliquer fortement dans ce projet familial et de le rester même au-delà des conflits familiaux éventuels.

Si la question est celle du devenir de l'enfant, il importe que la société le protège en instaurant des lois modifiant le droit de la famille et s'adaptant ainsi à notre réalité contemporaine. Il faut que les enfants et leurs parents soient encadrés dans leur vie familiale à l'instar des familles traditionnelles : ceci concerne autant les droits et devoirs au niveau de la vie en commun que l'organisation de la vie après des séparations possibles.

Au final, on ne peut donc s'empêcher de se demander si ce sont les homosexuels qui nient la différence ou si ce sont les personnes qui refusent l'existence d'autres modèles parentaux – différents précisément ?

À bien y réfléchir, on se heurterait peut-être aux mêmes préoccupations si on se posait, vis-à-vis de l'hétérosexualité, les mêmes questions que pour l'homoparentalité : présence de l'Œdipe ou non ? Triangulation ou non ? Tiers ou non ? Différences des sexes pertinentes ou non ?

Si, après la lecture de ce petit livre, dans une rencontre avec une famille homoparentale, le clinicien, la puéricultrice, l'enseignant ou quelque professionnel que ce soit, se mettait à écouter tout simplement ce que les membres ont à dire, à signaler son intérêt, à poser des questions de compréhension et ainsi à accueillir ses familles, alors sa rédaction aura été utile.

La singularité de chaque histoire est bien au rendez-vous. En comprendre les enjeux – chaque fois spécifiques – est nécessaire face aux questions auxquelles les professionnels sont confrontés. C'est de la rencontre et du dialogue avec chaque parent, avec chaque enfant, qu'ils trouveront les réponses les plus adaptées.



## Bibliographie

---

- Freud S., (1920), « De la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine », in *Œuvres complètes, Vol. XV*, PUF, Paris, 1996, pp. 234-262.
- Heenen-Wolff S., *Homosexualités et stigmatisation*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010.
- Kaim S., *Nous, enfants d'homos. Homoparentalité, une génération témoigne*, Éditions de La Martinière, Paris, 2006.
- Prieur N., « La transmission de l'origine dans les nouvelles formes de filiation », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 38, 2007/1, pp. 175-191.
- *Revue Belge de psychanalyse*, n° 56, 2010.

Références disponibles sur Internet :

- [http://www.famillesdefrance.asso.fr/adoption\\_homos\\_en\\_debat.htm](http://www.famillesdefrance.asso.fr/adoption_homos_en_debat.htm)
- Psychologies.com : <http://www.psychologies.com/Famille/Etre-parent/Mere/Articles-et-Dossiers/Homos-et-parents>
- <http://homoparentalites.eu/>
- <http://www.rainbowhouse.be/>
- <http://www.apgl.fr/>

## Temps d'Arrêt/Lectures – Déjà parus

- **L'aide aux enfants victimes de maltraitance – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et adolescents.**  
Collectif.
- **Avatars et désarrois de l'enfant-roi.**  
Laurence Gavarini, Jean-Pierre Lebrun et Françoise Petitot.
- **Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique.**  
Edwige Barthélemi, Claire Meersseman et Jean-François Servais.
- **Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance.**  
Reine Vander Linden et Luc Røegiers.
- **Procès Dutroux ; Penser l'émotion.**  
Vincent Magos (dir).
- **Handicap et maltraitance.**  
Nadine Clerebaut, Véronique Poncelet et Violaine Van Cutsem.
- **Malaise dans la protection de l'enfance : La violence des intervenants.**  
Catherine Marneffe.
- **Maltraitance et cultures.**  
Ali Ouattah, Georges Devereux, Christian Dubois, Kouakou Kouassi, Patrick Lurquin, Vincent Magos, Marie-Rose Moro.
- **Le délinquant sexuel – enjeux cliniques et sociétaux.**  
Francis Martens, André Ciavaldini, Roland Coutanceau, Loïc Wacquant.
- **Ces désirs qui nous font honte. Désirer, souhaiter, agir : le risque de la confusion.**  
Serge Tisseron.
- **Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles.**  
Yves Cartuyvels, Françoise Collin, Jean-Pierre Lebrun, Jean De Munck, Jean-Paul Mugnier, Marie-Jean Sauret.
- **Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale.**  
Geneviève Monnoye avec la participation de Bénédicte Gennart, Philippe Kinoo, Patricia Laloire, Françoise Mulkay, Gaëlle Renault.
- **L'enfant face aux médias. Quelle responsabilité sociale et familiale ?**  
Dominique Ottavi, Dany-Robert Dufour.
- **Voyage à travers la honte.**  
Serge Tisseron.
- **L'avenir de la haine.**  
Jean-Pierre Lebrun.
- **Des dinosaures au pays du Net.**  
Pascale Gustin.\*
- **L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance : qu'en penser aujourd'hui ?**  
Pierre Delion.
- **Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges...  
Parler sexe avec les enfants ?**  
Martine Gayda, Monique Meyfroet, Reine Vander Linden, Francis Martens – avant-propos de Catherine Marneffe.
- **Le traumatisme psychique.**  
François Lebigot.
- **Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire.**  
Danièle Epstein.
- **À l'écoute des fantômes.**  
Claude Nachin.
- **La protection de l'enfance.**  
Maurice Berger, Emmanuelle Bonneville.
- **Les violences des adolescents sont les symptômes de la logique du monde actuel.**  
Jean-Marie Forget.

- **Le déni de grossesse.**  
Sophie Marinopoulos.
- **La fonction parentale.**  
Pierre Delion.
- **L'impossible entrée dans la vie.**  
Marcel Gauchet.
- **L'enfant n'est pas une « personne ».**  
Jean-Claude Quentel.
- **L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ?**  
Marie-Claude Blais.
- **Les dangers de la télé pour les bébés.**  
Serge Tisseron.
- **La clinique de l'enfant : un regard psychiatrique sur la condition enfantine actuelle.**  
Michèle Brian.
- **Qu'est-ce qu'apprendre ? Le rapport au savoir et la crise de la transmission.**  
Dominique Ottavi.
- **Points de repère pour prévenir la maltraitance.**  
Collectif.
- **Traiter les agresseurs sexuels ?**  
Amal Hachet.
- **Adolescence et insécurité.**  
Didier Robin.
- **Le deuil périnatal.**  
Marie-José Soubieux.
- **Loyautés et familles.**  
L. Couloubaritsis,  
E. de Becker, C. Ducommun-Nagy,  
N. Stryckman.
- **Paradoxes et dépendance à l'adolescence.**  
Philippe Jeammet.
- **L'enfant et la séparation parentale.**  
Diane Drory.
- **L'expérience quotidienne de l'enfant.**  
Dominique Ottavi.
- **Adolescence et risques.**  
Pascal Hachet.
- **La souffrance des marâtres.**  
Susann Heenen-Wolff.
- **Grandir en situation transculturelle.**  
Marie-Rose Moro.
- **Qu'est-ce que la distinction de sexe ?**  
Irène Théry.
- **L'observation du bébé.**  
Annette Watillon.
- **Parents défaillants, professionnels en souffrance.**  
Martine Lamour.
- **Infanticides et néonaticides.**  
Sophie Marinopoulos.
- **Le Jeu des Trois Figures en classes maternelles.**  
Serge Tisseron.
- **Cyberdépendance et autres croque-mitaines.**  
Pascal Minotte.
- **L'attachement, un lien vital.**  
Nicole Guedeney.
- **L'adolescence aux marges du social.**  
Jean-Claude Quentel.

Retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne, . . .

# En Belgique uniquement Les livres de yapaka

disponibles toute l'année gratuitement  
sur simple demande au 0800/20 000



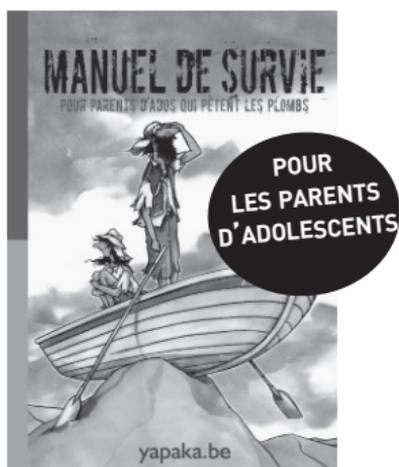
Livre de 80 pages  
60.000 ex./an  
Diffusion gratuite à chaque  
élève de 4<sup>e</sup> primaire



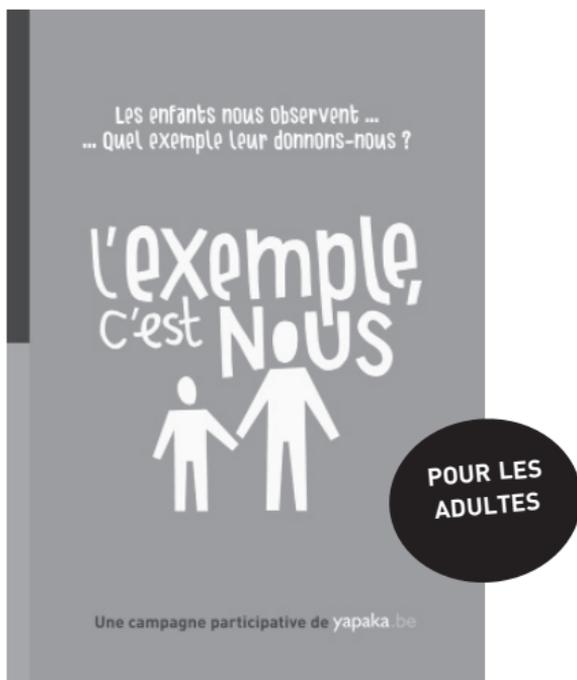
Livre de 80 pages  
60.000 ex./an  
Diffusion gratuite via  
les associations fréquentées  
par les adolescents



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an  
Diffusion gratuite via les  
crèches, écoles, associations  
fréquentées par les parents



Livre de 80 pages  
60.000 ex./an  
Diffusion gratuite via les  
écoles, associations fréquentées  
par les parents



Nos enfants sont ce que nous leur transmettons, ils se développent en fonction de ce qu'ils reçoivent de leurs parents et de l'environnement social. Ce livre rassemble une série de pistes déjà initiées et qui chacune à leur manière permettent de décliner le thème de la campagne « L'exemple c'est nous ». Source d'inspiration, il permet à tous d'y puiser des idées pratiques parce que l'exemple passe par nous tous!

Livre de 80 pages  
60.000 ex.

Diffusion gratuite via le secteur  
associatif, les écoles, pouvoirs  
publics, associations, entreprises,  
groupements...

ISBN : 978-2-84922-158-7  
Dépôt légal : mai 2011